Assises Bruxelles - « Fabien Neretse a partagé l'objectif des génocidaires: la solution finale » (M^e Gillet)

Belga, 12 décembre 2019

BRUXELLES 12/12

« Fabien Neretse ce n'est pas un leader du génocide au niveau national mais il partage leur idéologie. Il fera ce qu'il faut à son niveau. Il partagera leur objectif, celui de la solution finale », a soutenu Me Eric Gillet, avocat de la partie civile, jeudi matin devant la cour d'assises de Bruxelles. Fabien Neretse, un Rwandais de 71 ans vivant en France, est accusé de crime de génocide et de crime de guerre commis au Rwanda en 1994.

Pour Me Gillet, la défense de Fabien Neretse au cours de ce procès s'est résumée à parler d'autodéfense légitime. « Dans son esprit, il ne dénonce pas des amis ou des voisins, il dénonce des ennemis. C'est toute l'idéologie génocidaire résumée en deux alinéas », a-t-il avancé.

Selon l'avocat, Fabien Neretse s'est retranché plusieurs fois derrière

la justification selon laquelle il fallait se protéger, notamment lorsqu'il a expliqué pourquoi il avait distribué des balles, disant « il fallait bien empêcher les incursions du FPR ».

M^e Gillet a épinglé le témoignage d'un homme qui avait été condamné pour avoir commis trois meurtres. « Il a déclaré qu'à Mataba Fabien Neretse avait dit qu'il fallait combattre l'ennemi partout sur les collines. Il avait aussi déclaré que c'est Fabien Neretse qui demandait le rapport sur combien de Tutsis avaient été tués », a rapporté l'avocat. « Le témoin a dit : 'j'ai été choisi pour tuer mes semblables. J'ai été ce bras armé des seigneurs'. C'est ça qu'il est venu nous dire. Fabien Neretse, il payait les bières en fin de journée, il régalait. Vous les avez vus ces tueurs, ceux qui ont parcouru les collines pour 'travailler'. Avaient-ils l'air de tueurs? Ces agriculteurs illettrés ont été broyés par cette machine génocidaire alors que leur préoccupation quotidienne était la survie. Ils ont subi la propagande qui durait depuis des années, les mensonges quotidiens qui durent encore aujourd'hui, jusque dans l'acte de défense de Fabien Neretse ». Pour l'avocat, l'accusé « n'est pas un leader du génocide au niveau national mais il partage leur idéologie ». Il a « glissé petit à petit vers la résolution qu'il fallait exterminer les Tutsis » et, après le génocide, « a continué à fréquenter le même milieu, toute la bonne société génocidaire, et la fréquente encore aujourd'hui ».